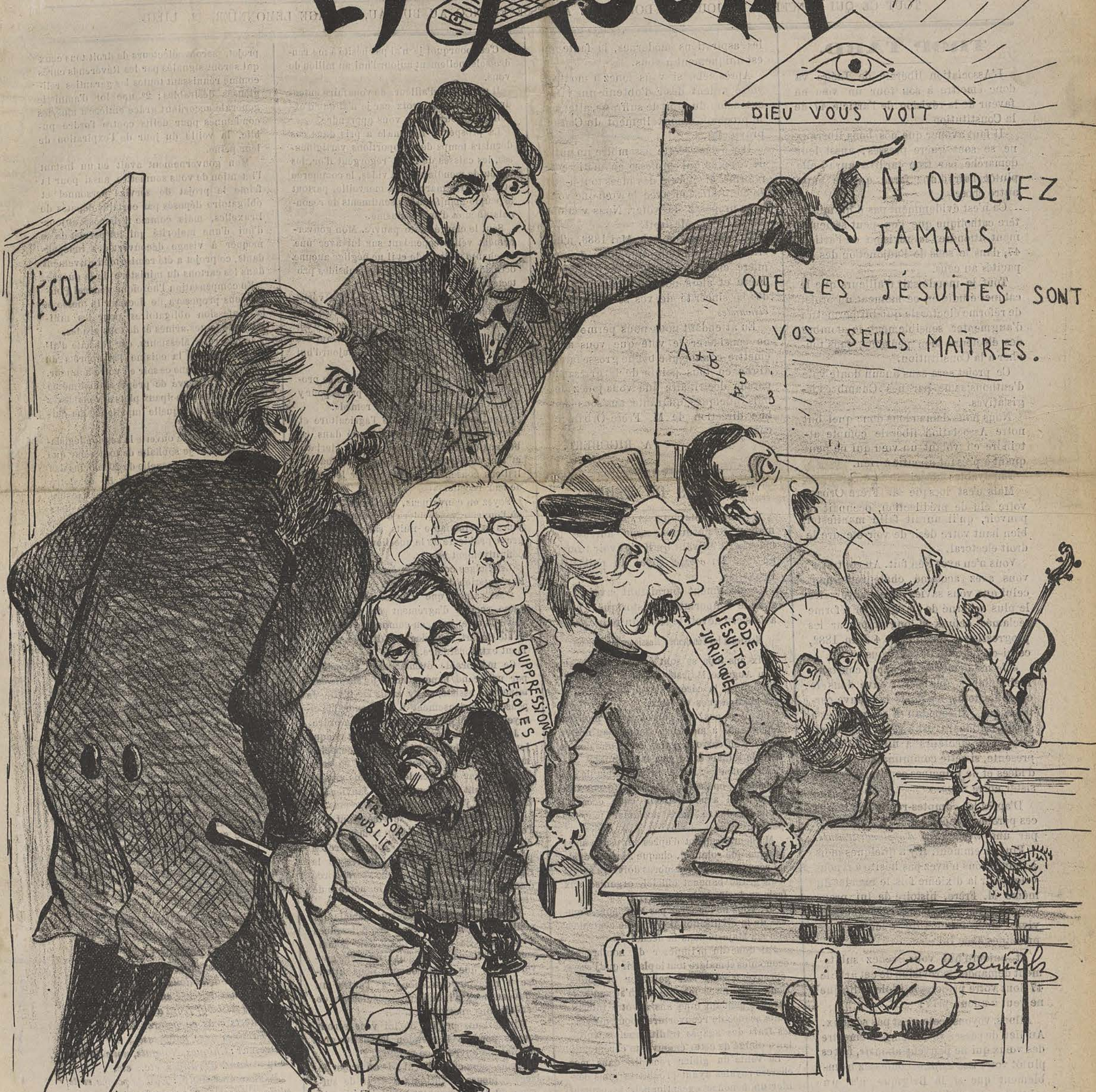


Bureau:
Passage
Lemonnier
12

Bureau:
Passage
Lemonnier
12

LE RASOIR



INSTITUT INFÉRIEUR PARLEMENTAIRE.
La rentrée des classes (9 Nov. 1886.)

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
à forfait
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

TROP TARD.

L'Association libérale de Liège va donc émettre à son tour un vœu en faveur de la révision de l'article 47 de la Constitution.

Il faut avouer que nos bons libéraux ne se sont guère pressés; aussi leur démarche par trop tardive aura-t-elle plutôt l'air d'une farce que de toute autre chose.

Ce n'est évidemment pas d'un ministre catholique que l'on peut sérieusement attendre la révision de l'article 47, dans le sens de l'adjonction des capacités au cens.

Tout le monde sait d'ailleurs que le cabinet étudie en ce moment un projet de réforme électorale qui lui permettra d'augmenter sensiblement le nombre des électeurs bien pensants, sans toucher à la Constitution.

Ce projet sera sans aucun doute voté d'enthousiasme par nos Chambres législatives.

Nous nous demandons donc quel but notre Association libérale compte atteindre en votant un vœu qui ne peut quant à présent aboutir à rien.

Impayables doctrinaires, va!

Mais c'est lorsque M. Frère-Orban, votre élu de prédilection, occupait le pouvoir, qu'il aurait fallu manifester bien haut votre désir de voir étendre le droit électoral.

Vous n'en avez rien fait. Au contraire, vous avez acclamé chaleureusement celui que vous saviez être l'adversaire le plus acharné de la grande réforme réclamée depuis si longtemps par les progressistes, lorsque, le 4 Juin 1882, celui-ci s'écriait devant vous :

« Je me demande si l'appui constant, inébranlable, que j'ai trouvé dans le corps électoral, n'est pas la preuve certaine que j'ai répondu à ses vœux et à ses aspirations? C'est à vous, Messieurs, c'est aux électeurs à dire, à l'heure présente, si cette communauté de vues, d'idées et de principes continue de subsister entre nous. »

D'après les comptes-rendus du temps ces paroles furent accueillies par vous par une triple salve d'applaudissements.

Plus récemment, il y a quelques mois à peine, vous n'avez pas hésité à renouveler pour la dixième fois le mandat du même M. Frère, histoire de lui prouver sans doute que vous continuiez à vivre en communauté d'idées et de principes avec lui.

Et aujourd'hui vous venez subitement demander la révision de cet article 47 dont votre principale idole politique ne veut à aucun prix!

Allons, voyons, cela n'est pas sérieux. Au lieu de passer votre temps à émettre des vœux qui ne peuvent aboutir, faites plutôt votre *mea culpa* et confessez humblement que si la Belgique n'a pu obtenir jusqu'ici une législation électorale en rapport avec les exigences et

les aspirations modernes, la faute en est uniquement à vous.

Après cela, si vous tenez à montrer votre ardent désir d'obtenir une large extension du droit de suffrage, attendez le prochain renouvellement du Conseil provincial.

Il y a dans cette assemblée un autre de vos élus qui professe en matière de réforme électorale des idées tout-à-fait en contradiction avec le vœu que vous vous proposez de voter. Nous voulons parler de M. Mestreit.

Eh bien, au mois de Mai 1888, n'hésitez pas à délivrer une buse de première classe à ce digne neveu de M. Frère et alors nous ne douterons plus de la sincérité de vos sentiments *révisionnistes*.

En attendant nous nous permettrons de considérer le vote que vous allez émettre, comme une bonne grosse farce, digne en tous points de la grrrrande parade doctrinaire que vous jouez depuis quelques quarante ans sous l'habile direction de M. Frère-Orban et compagnie.

A. RIGOBERT.

DISCOURS DU TRÔNE.

Un estu-madé ouvrier, attaché à la maison Systemans, nous adresse le manuscrit suivant qu'il dit avoir trouvé au fond du *cabinet* royal du palais de Bruxelles.

Ce document paraissant avoir une grande importance historique, nous avons cru devoir le reproduire *in extenso*.

Messieurs les Sénateurs, Messieurs les Députés,

Six ans déjà se sont écoulés depuis que mon Auguste Majesté n'a plus procédé en personne à la cérémonie de la reprise de vos gigantesques travaux.

Ce n'est pas que j'éprouve la moindre répugnance à me faire conduire au milieu de vous en carrosse gala, entre une double haie de soldats et de gardes-civiques.

Au contraire : Forte du sentiment de son immense popularité, ma Majesté eût toujours saisi avec bonheur cette occasion annuelle de se faire acclamer par son peuple.

Malheureusement d'après un usage aussi antique que solennel, chaque séance royale de réouverture des chambres doit être suivie d'un grand banquet officiel, organisé aux frais exclusifs de la liste civile.

Or, vous ne l'ignorez pas Messieurs, l'œuvre de la civilisation de l'Afrique centrale a mis ma Majesté dans la dèche.

J'ai donc dû m'imposer de nombreuses économies et malgré tout le plaisir que j'eusse éprouvé à vous voir goinfrer et soiffer à ma table, force m'a été de m'abstenir de paraître pendant cinq ans à votre intéressante séance de réouverture, pour m'éviter les frais des agapes traditionnelles, corollaire obligé de cette émouvante cérémonie.

La vente du gibier recueilli dans mes chasses royales ayant produit le mois dernier un bénéfice exceptionnel, je pourrai me permettre de vous offrir cette année une honnête collation.

C'est pourquoi je n'ai pas hésité à me rendre solennellement aujourd'hui au milieu de vous.

Il me tardait d'ailleurs de vous faire entendre mon auguste voix car je n'ai que d'excellentes nouvelles à vous apprendre.

La prospérité nationale a pris dans ces derniers temps des proportions vertigineuses, les caisses de l'Etat regorgent d'or, les dépôts de mendicité sont vides, le commerce et l'industrie marchent à merveille, partout le peuple manifeste ses sentiments de reconnaissance et d'enthousiasme.

Seul le clergé reste pauvre. Mon gouvernement veille cependant sur lui avec une touchante sollicitude et il ne néglige aucune occasion de lui accorder des subsides protecteurs.

Certains esprits brouillons ont à la vérité répandu le bruit d'une prétendue crise économique, mais la grande commission d'enquête dite du travail a réduit à néant ces rumeurs dont la fausseté éclate aujourd'hui à tous les yeux.

Si d'ailleurs une crise semblable se produisait, toutes les mesures sont prises pour y porter un prompt et efficace remède.

Mon savant ministre de l'agriculture et des travaux publics s'est adressé dans ce but aux célèbres jeûneurs Succé et Merlati et tout me porte à croire que ces estimables Italiens consentiront à lui confier le secret de leur recette.

Soyez en convaincus, Messieurs, le jour où l'anniversaire se désolera à rester cinquante jours et cinquante nuits sans manger, le grave problème de la question sociale sera définitivement résolu.

Les Belges continuent à porter bien haut la réputation de leur patrie.

C'est ainsi que l'honorable président d'une société d'agrément de Liège s'est élevé l'autre jour, en compagnie de l'aéronaute Godart, à un degré d'altitude absolument extraordinaire.

Ce mémorable événement a été célébré par un grand banquet auquel j'aurais certainement assisté, si j'y avais été invité. Je penserai sérieusement à cet honorable citoyen pour un grand cordon de mon ordre.

Je reçois toujours régulièrement chaque jour un nombre considérable de dépêches me faisant part de toasts portés en mon honneur par des cercles de bons vivants qui ripaillent entre eux. Du 1^{er} Janvier à la date d'hier, j'en ai compté 62,187.

Les aides-de-camp de service ayant reçu l'ordre de répondre en mon nom à chacun de ces télégrammes (qui, pour le dire en passant, sont encore une preuve de la riche situation du pays), je me verrai forcé d'augmenter prochainement le nombre de ces utiles guerriers.

Nous entretenons plus que jamais les meilleures relations avec les puissances étrangères. Sa Sainteté Léon XIII notamment est tellement satisfaite de mon gouvernement que nous pouvons nous attendre à recevoir d'un jour à l'autre un nouveau stock d'indulgences plénières et de bénédictions apostoliques.

D'importants projets de loi vous seront soumis pendant la session législative que ma Majesté ouvre en ce moment.

Parmi ceux-ci je citerai : 1^o un projet de large et pieuse extension du droit de suffrage dû à la séraphique collaboration de Nos Seigneurs les Evêques et des sympathiques MM. Woeste et Jacobs. D'après ce

projet, seront électeurs de droit tous ceux qui seront signalés par les Révérends curés comme réunissant toutes les garanties religieuses désirables; 2^o une loi d'amnistie générale accordant grâce entière à tous les condamnés pour délits contre l'ordre public, la veille du jour de l'expiration de leur peine.

Mon gouvernement avait eu un instant l'intention de vous soumettre aussi pour la frime le projet de service personnel et obligatoire déposés par certains députés de Bruxelles, mais comme il dispose aujourd'hui d'une majorité qui lui permet de se moquer à visage découvert des indépendants, ce projet a été remis définitivement dans les cartons du ministère de la guerre.

En compensation l'héroïque général Pontus vous proposera de décréter la messe et la confession obligatoires pour les militaires de toutes armes et de tous grades.

Je m'arrête, Messieurs, car j'ai hâte d'aller surveiller à la cuisine les apprêts du festin que je donne ce soir en votre honneur. Je me suis réservé de préparer moi-même les sauces des principaux plats et vous devez comprendre avec quelle impatience ma cuisinière m'attend.

Je déclare donc ouverte la session législative 1886-87 et je souhaite de tout cœur que votre indemnité mensuelle de 200 florins des Pays-Bas, fixée par l'article 52 de notre admirable Constitution, vous soit aussi légère que les trois millions et demi de ma liste civile.

Vive ma Majesté! Vive le Congo! enfin vive le vin, l'amour et le tabac et Hip! Hip! Hourrah! pour mon auguste dynastie.

Pour copie conforme,
RACAGNAC.

LE BANQUET ROYAL.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que malgré la dureté des temps et les énergiques protestations de M. l'intendant de la liste civile, Sa Majesté Léopold II donnera quand même mardi prochain, un grand banquet diplomatique à l'occasion de l'ouverture solennelle de la session législative.

Toutes les autorités civiles et militaires assisteront en corps à ces augustes agapes.

Une indiscretion du grand maréchal de la Cour nous permet de publier dès aujourd'hui le menu du banquet royal. Ce ne sera sans doute pas un festin de Lucullus, mais, par ce temps de crise économique, le menu que nous reproduisons ci-dessous paraîtra cependant plus qu'honnête.

Qu'on en juge :

MAISON PARTICULIÈRE DU ROI

Banquet diplomatique du 9 Nov. 1886.

MENU

Soupe aux poireaux.

Saurets demi doux cuits sur le gril.

Pommes de terre en chemise.

Foie de bœuf froid avec moutarde.

Navets crus en pelure.

Tartines avec potquesse.

DESSERT : Chiques, Nougats, noix de chez le marchand d'oranges, etc., etc.

RAFRAICHISSEMENTS : Eau de pompe et de pluie, Cerisette, Tisane de réglisse.

Et maintenant, bon appétit, Messieurs!

ZUTALORS.

Plus de privilèges.

Le Conseil communal sera appelé prochainement à discuter un projet de révision générale de la taxe sur les patentes

Nos édiles ont, paraît-il, reconnu la nécessité de revoir cette partie de notre système fiscal à cause des inégalités manifestes de tarification et de taxation qui ont pour cause non seulement de laisser peser davantage l'impôt sur une partie des contribuables, mais aussi de ne pas atteindre dans une juste mesure certaines catégories de patentables.

Nous nous permettons d'attirer l'attention des financiers du conseil sur une catégorie d'industriels, vivant gras, buvant sec et qui ont été jusqu'ici exemptés de tout droit de patente.

Nous voulons faire allusion à MM. les membres du haut et bas clergé.

Ces gens-là réunissent cependant les conditions voulues pour figurer à la place d'honneur sur la liste des patentables.

Quoique jouissant pour la plupart d'un traitement de l'Etat, les prêtres ne font rien pour rien : baptêmes, mariages, enterrements, tout se paye à leur boutique.

On ne s'explique donc pas pourquoi ces négociants en orèmes ne sont pas assujettis au droit de patente tout aussi bien que l'épicière du coin ou que le marchand de *trois-français* d'en face.

Nous les recommandons chaleureusement à la fiscale attention de nos réviseurs municipaux.

ZUTALORS.

De long en large.

Encore l'amnistie. — Le Comité central de la Fédération nationale des Lignes de capacitaires vient d'organiser un vaste pétitionnement pour obtenir du pouvoir législatif une loi d'amnistie en faveur de tous les citoyens condamnés à la suite des événements de Mars dernier.

" Pour tout homme impartial, dit la pétition, les émeutes du pays de Liège et du pays de Charleroi sont dues à la misère profonde sous laquelle succombent les classes laborieuses.

" Nos infortunés compatriotes ont obéi à des suggestions auxquelles aucun être humain ne peut résister.

" Et cependant la répression a été terrible!

" De malheureux inconscients, que les larmes de leurs enfants affamés ont poussés à la révolte, ont été condamnés à dix, quinze et même vingt ans d'emprisonnement!

" Que deviendront ces mères de famille que la rigueur de la loi a rendues veuves? Que deviendront ces pauvres petits innocents qu'elle a privés de tout appui?"

" Dans l'intérêt même de la paix sociale, une mesure d'oubli se commande."

Cela a toujours été notre avis.

Espérons que les feuilles de pétition se couvriront partout d'un nombre considérable de signatures et que si le pouvoir législatif se refusait à accorder l'amnistie demandée, le Roi tout ou moins userait largement de son droit de grâce.

Léopold II ne tombera jamais plus sur une aussi excellente occasion de se rendre populaire.

Qu'il fasse grâce complète et le pays tout entier l'acclamera avec reconnaissance.

Les canons de Pontus. — Tout le monde sait qu'il existe à Liège une fonderie de canons appartenant à l'Etat, à la tête de laquelle se trouvent placés des officiers choisis. Cet établissement a toujours joui d'une excellente réputation dans le monde militaire étranger.

Vous vous imaginez sans doute que lorsque l'illustre général Pontus a besoin de canons, il les fait fabriquer à la fonderie nationale que le pays entretient à grands frais!

Eh! bien, détrompez-vous. Vous n'entendez rien aux choses militaires.

L'artillerie belge va être pourvue pro-

chainement de nouvelles pièces qui ont toutes été fondues à l'usine Krupp en Allemagne et il est dès aujourd'hui décidé que les canons nécessaires aux nouveaux forts d'Anvers seront encore commandés à la même usine.

Voilà par exemple ce qui peut s'appeler : protéger l'industrie nationale!

Il est vrai que la Belgique est actuellement noyée dans un océan de prospérité!!!

Oh! sainte volupté! — S'il faut en croire le *Dagens Nyheter* de Stockholm, le Comité communal d'hygiène de Stavanger (Norvège), voulant mettre un frein à la démoralisation sans cesse croissante, a lancé un édit défendant aux femmes l'accès de la rue après dix heures du soir. Toute femme trouvée en contravention sera appréhendée et soumise à l'inspection corporelle du Comité d'hygiène.

Hum! Hum! J'avoue qu'à première vue les fonctions de membre du Comité d'hygiène de Stavanger me paraissent assez agréables à remplir.

Et puis comme voilà des gaillards qui vous comprennent la moralisation!

Si après quelques séances d'inspection corporelle de cette nature les dignes moralisateurs de Stavanger ne se transforment pas en anges de chasteté, je n'y comprends plus rien du tout!

Beautés des faits-divers. — On adresse de Chénée au *Journal de Liège* ce fait-divers d'un intérêt palpitant :

" CHÉNÉE. — Les gendarmes Félix et Renier qui revenaient d'une ronde de nuit, dimanche à deux heures et demie du matin, ont pincé le sieur S... qui pêchait dans la Vedre avec un filet dij échiquier. Procès-verbal a été dressé à sa charge."

Un procès-verbal après avoir été pincé par deux gendarmes! Mais sapsiti, il me semble que c'est plutôt contre ces derniers qu'on aurait dû verbaliser!

Que diable, il ne doit pas être permis aux représentants de la force publique de venir comme cela pincer sournoisement à deux heures et demie du matin, un honnête et paisible citoyen, alors même qu'il pêcherait avec un filet dit échiquier!

Si j'étais à la place du sieur S... j'adresserais immédiatement une plainte à M. le Procureur du Roi.

La question bulgare. — Le Trône de Bulgarie continue à rester vacant. Les grands journaux politiques lancent bien chaque jour le nom de quelque prétendu candidat à la couronne délaissée par le prince Alexandre, mais ils se rétractent le lendemain et engagent naïvement leurs lecteurs à considérer le racontar de la veille comme un canard d'eau douce d'honnête dimension.

Tous les princes en *ouski* et même en *bourg* ont déjà payé leur tribut à ce jeu innocent. On parle d'entamer cette semaine la série des généraux en *koff*.

En attendant les Bulgares trouvent qu'ils peuvent se passer admirablement du roi dont la Russie veut les gratifier et l'Europe entière se demande comment tout cela finira.

Moi, je crois que cela finira tout simplement par une annexion à la Russie, en bonne et due forme.

Il y a si longtemps que les grandes puissances européennes n'ont plus dévoré de petits Etats!

Un éléphant anarchiste. — Nous apprenons que la police liégeoise vient de dresser procès-verbal à l'éléphant du cirque Plège, du chef de port d'amblyèmes séditions.

On sait que ce singulier pachyderme se permettait de faire chaque soir le tour de la piste en agitant un drapeau rouge.

Ce drapeau a été saisi. Il sera transmis à M. le procureur du roi pour servir de pièce de conviction.

P. S. — Dernière heure. L'éléphant anarchiste se propose de protester à la représentation de ce soir contre la mesure prise à son égard. Toute la garde-civique est convoquée; les troupes de la garnison sont consignées; enfin, on attend d'un instant à l'autre l'arrivée de M. le lieutenant-général baron Vandersmissen. La consternation est générale.

Sanctification à la vapeur. — Voilà donc le R. P. Vandenpeereboom surpassé!

L'administration des chemins de fer Sud-Ouest russes vient en effet de décider de faire bâtir des wagons-chapelles qui seront attachés aux trains, les dimanches et jours de fête, pour permettre aux conducteurs d'assister au service divin.

Notre pieux ministre des chemins de fer s'empressera sans aucun doute d'imiter cet exemple.

Fleurs de civilisation. — *L'Actualité illustrée*, tel est le titre d'un nouveau journal hebdomadaire bruxellois, qui a vu le jour le 1^{er} Novembre courant.

L'Actualité cultivera exclusivement la plante précieuse des accidents, méfaits et sinistres.

Chacun de ses numéros contiendra le récit des crimes, vols, incendies, etc., etc., de la semaine, ce qui sans aucun doute l'obligera plus d'une fois à se payer le luxe d'un double supplément.

Voilà par exemple un journal qu'on ne ferait pas mal d'envoyer régulièrement au Congo!

Ne fusse que pour faire apprécier à leur juste valeur par les naturels de là-bas les bienfaits de la civilisation perfectionnée dont nous jouissons depuis un certain temps en Belgique.

BRICOLEUR.

Théâtre Royal.

Rip-Rip, l'œuvre nouvelle de Planquette, a obtenu sur notre première scène un succès aussi sincère que légitime.

La pièce avait été montée avec beaucoup de soins. La mise en scène, surtout celle du 2^e acte dans lequel se trouvait adroitement intercalée une pantomime jouée par les *Lauri-Lauris*, fait le plus grand honneur à la direction.

Les principaux interprètes ont été excellents, mais la palme revient sans conteste à M. Marris qui a rempli le rôle de *Rip* avec un réel talent de chanteur et de comédien. Le sympathique baryton a été rappelé à différentes reprises.

M^{lle} Clary et M^{lle} Luce l'ont parfaitement secondé et ont su aussi se faire applaudir.

Enfin M^{me} Walter, MM. Idrac, Guidon, Walter et Desy ont fort convenablement tenu des rôles moins importants.

N'oublions pas de complimenter la petite Walter et le petit Derousseaux qui ont été charmants dans leurs rôles d'enfants.

En résumé *Rip-Rip* est venu dignement clôturer la brillante série des représentations d'octobre au Théâtre royal.

La troupe de grand-opéra a effectué lundi sa rentrée dans *Aïda*. Nous disons sa rentrée car, à part M. Plain qui est remplacé par M. Guillabert, tous les artistes de l'an dernier nous sont restés.

On était donc certain d'avoir une soirée de recouvrement. Hétons-nous de constater que le succès a été plus complet encore qu'on ne l'avait prévu.

La belle œuvre de Verdi a été représentée avec une homogénéité et un ensemble réellement remarquables.

Tous les interprètes ont été à la hauteur de leur tâche et tous ont été chaleureusement applaudis. Il y a eu rappel général après chaque acte. De plus M^{mes} Chasseriaux et Passama ont été rappelées après le duo du 3^{me} tableau, le grandiose final du 2^{me} acte a été bissé, enfin M^{lle} Chasseriaux, MM. Verhees et Claeys ont été acclamés après le tableau des bords du Nil.

MM. Guillabert et Kinnel, les deux nouvelles basses, paraissent pour le 1^{er} soir dans des *pannes* de premier ordre. Ils s'en sont tirés avec honneur et le public a pu se convaincre qu'il se trouvait en présence d'artistes de valeur. Tout fait donc prévoir que MM. Guillabert et Kinnel feront excellente figure dans la troupe de M. Verellen.

Nous les attendons, quant à nous, avec une entière confiance dans les rôles plus importants de leur emploi.

On a revu avec plaisir les D^{mes} Reuters Nos gracieuses ballerines ont très intelligemment conduit les danses des 2^e et 4^{me} tableaux.

Les chœurs ont été fort convenables et l'orchestre aurait été parfait s'il n'avait abusé, plus que de coutume encore, des *forte* et des *fortissimo*.

A propos de l'orchestre, nous mentionnons avec plaisir la chaleureuse ovation qui a accueilli M. Cambon à son arrivée au pupitre.

Nous ne terminerons pas sans féliciter M. Flavigny, le nouveau régisseur-général, pour les soins apportés à la mise en scène.

La représentation de la *Dame blanche* qui servait de début aux principaux artistes de l'opéra-comique a été bonne dans son ensemble.

Quoiqu'étant visiblement étonnée, M^{lle} Stella Bolle a produit une impression favorable. Cette jeune et sympathique artiste paraît dotée d'excellentes qualités, que nous serons mieux à même d'apprécier lorsque la débutante sera débarrassée de la terreur des premiers jours.

La voix jeune et fraîche de M. Samaty a beaucoup plu. A part quelques défaillances

fort excusables un soir de début, notre nouveau ténor-léger a vaillamment chanté le rôle de *Georges Brown*. Ajoutons que M. Samaty dit le poème avec aisance et qu'il fait très belle figure en scène.

M. Kinnel a interprété de grandiose façon le rôle de *Gaveston*. C'est un artiste d'une incontestable valeur qui ralliera sans aucun doute l'unanimité des suffrages. On lui a fait un vrai succès au deuxième acte.

Le public a été agréablement surpris d'entendre la bonne voix de M. Guidon, une seconde basse d'un réel mérite.

Il est presque inutile d'ajouter que M. et M^{me} Flavigny, ainsi que M^{me} Walter, ont, comme d'habitude, été irréprochables.

X.

Théâtre du Pavillon de Flore.

Nous voici en présence d'une excellente pièce parfaitement charpentée, bourrée de mots spirituels, écrite de main de maître.

- Quel est ce maître?
- Alex. Brisson.
- Quel titre?
- Une mission délicate!

C'est en effet une mission délicate, confiée à ses deux amis par M. Labarète, que de veiller pendant son absence à la vertu de sa maîtresse, une petite cascadeuse, qui ne trouve rien de mieux que de tromper Labarète avec l'un de ses gardes de corps. Il faut avouer que si ce naïf Labarète entre dans la confrérie des coc...asses c'est bien sa faute. Notez que mons Labarète est marié à une femme d'énergie — vingt ans de salle d'armes — qui ne demanderait pas mieux que de cocuifier son mari, mais ne trouve pas d'amateurs pour cause d'âge.

Vous voyez d'ici les péripéties, les situations drôlatiques qu'un homme d'esprit tel que M. Brisson, a pu tirer de cette idée assurément nouvelle.

La pièce est bien jouée et mérite d'attirer la foule.

M. Victor et M^{me} Lefebvre y sont tout-à-fait supérieurs. M. Villars est très drôle dans le rôle de *Picardan*. M. Mignon est très naturel mais un peu monocorde. Plus de variétés dans les intonations et ce serait parfait. Malgré un léger zélalement M^{lle} Briani, est fort gentille dans le rôle de Cécile. Enfin M^{me} Belini et Ludovic ont été très convenables.

Orphée aux enfers, la charmante opérette de Lortie, qui nous a été présentée avec les soins apportés à la mise en scène et à une exécution plus que satisfaisante.

A bientôt *Barbe-bleue*, une des principales œuvres d'Offenbach, que l'on n'a plus jouée à Liège depuis des années. EGO.

Théâtre Royal.
Direction : Paul VERELLEN.
Bur. à 7 h. Rid. à 7 1/2 h.
DIMANCHE 7 NOVEMBRE 1886.

AIDA
grand-opéra en 4 actes, musique de Verdi.

Lundi 8, représentation extraordinaire
La Dame blanche
opéra comique en 3 actes, mus. de Boëldieu
Le Maître de chapelle
opéra comique en 1 acte, musique de Paer.
Adélaïde et Vermont vaudeville en 1 acte.
La date fatale, vaudeville en 1 acte.

Théâtre du Gymnase
Bur. 6 1/2 h. Rid. 7 h.
DIMANCHE 7 ET MARDI 9 NOVEMBRE.

Les deux Orphelines
grand drame en 5 actes, par D'Ennery.
La Date Fatale, comédie en 1 acte.

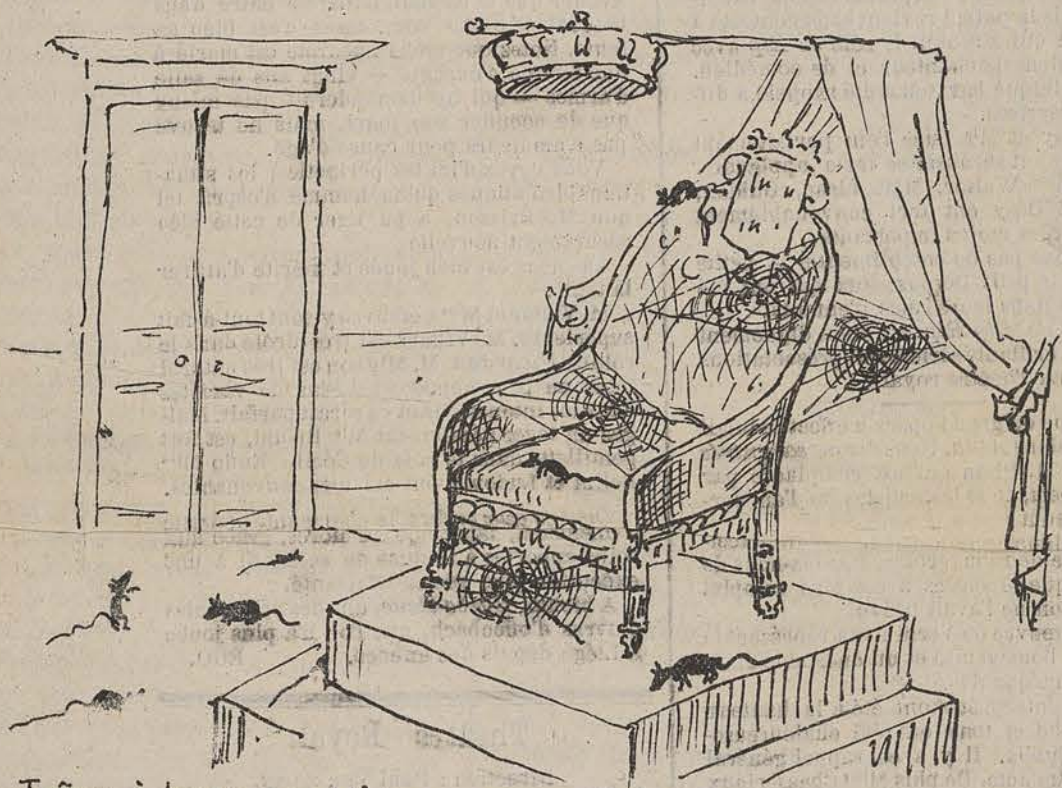
Théâtre du Pavillon de Flore.
Bur. 6 h. Rid. 6 h. 1/2.
DIMANCHE 7 ET LUNDI 8 NOVEMBRE 1886.
Grand Succès :

Orphée aux Enfers
Opéra-bouffe en 3 actes et 6 tableaux.
Les Filles de marbre
Grand drame en 5 actes.
Liège. — Imp. et Lith. mécan. de J. Daxhelet

BALIVERNES



Les préparatifs du discours du trône.
Une dernière répétition générale...



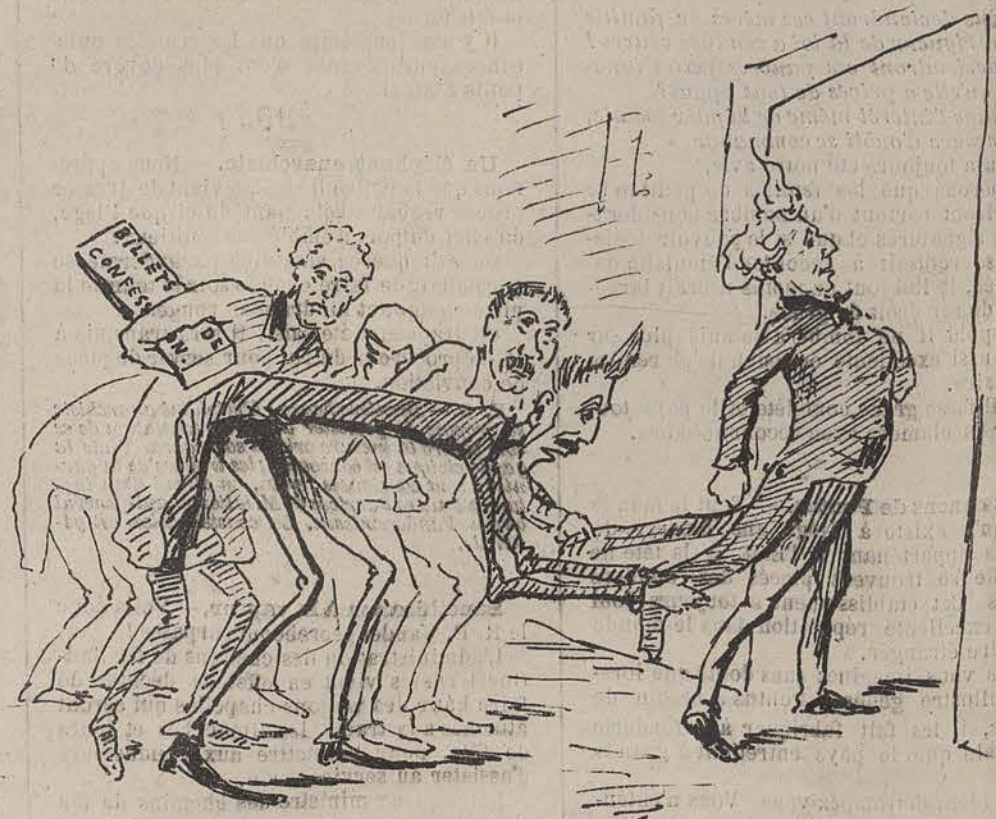
Trône à louer, conditions peu avantageuses, s'adresser au
czar de Russie ou à M. de Bismarck.
(Vu l'absence absolue d'amateurs, on est prié de ne pas se hâter.)



— « Comment tu oses te servir de mouchoirs de poche rouges ?
— « Et pourquoi pas ?
— « Mais malheureux, tu vas te faire arrêter pour port d'emblèmes séditionnels ! »



Les réformes du général PONTUS
En suite des modifications apportées au règlement de la masse d'habillement, nos
généraux pourront bientôt rendre des points à la plus rusée des fripières.



A la réouverture des Chambres.
Entrée de la députation de Liège.